

Nouveaux critères de gestion

« L'Humain d'abord » au cœur du programme du Front de gauche n'est pas qu'un slogan, cela veut dire que la finalité de la société que nous voulons, doit être la réponse aux besoins et aspirations humaines.

Cela ne se fera pas sans de nouveaux critères de gestion de l'entreprise, dans les services publics, au niveau de l'état, impliquant les salariés et les usagers afin d'avoir une répartition des richesses produites pour répondre aux besoins du plus grand nombre.

Cela exige des transformations institutionnelles très profondes et progressives, progressives car elles ne se décident « en haut » uniquement.

Cela ne veut pas dire non plus des aménagements du système comme le proposent la sociale démocratie, mais d'introduire des logiques radicalement nouvelles porteuses de changement de société.

Nouveaux critères de gestion

La logique de valorisation financière du capital à court terme pour les actionnaires y a subordonné tous les critères de gestion de l'entreprise. Que ce soit en termes d'organisation du travail, de la localisation de la production, de qualification et de rémunération des travailleurs.

Tout est dédié à la baisse des coûts de l'entreprise susceptible d'accroître les profits financiers.

Il ne suffira pas de changer le statut juridique de l'entreprise (nationalisation comme en 1981), hors d'un contrôle réel des travailleurs et des citoyens, elles ont continué à s'inscrire dans les règles de fonctionnement du capital.

Pour faire reculer cette rentabilité dominante et la dépasser, il faudra s'appuyer sur l'instauration de nouveaux critères d'efficacité visant à élever la valeur ajoutée par rapport au capital, c'est-à-dire se donner des règles de fonctionnement de l'entreprise qui repose sur une augmentation des salaires et des prélèvements publics et sociaux, mais aussi des profits utiles à l'investissement.

Ce sont les ponctions faites par les prélèvements privés et financiers qu'il faut réduire pas les prélèvements publics utiles.

Ex : en 2010, les PME ont payé 340 milliards de frais financiers soit 2 fois plus que les cotisations sociales (187 milliards)

Pôle financier public

Ces nouveaux critères de gestion peuvent s'appuyer sur la création du Pôle financier public :

Intervention sur les octrois de crédit collectivement identifiés, pour des investissements dans l'économie réelle, productifs, matériel et de recherche.

Taux déterminés en fonction des perspectives de création d'emploi et d'efficacité sociale contenus dans les projets d'investissement.

Crédit sélectif local, régional, déclinaisons locales du pôle public et les ressources mutualisées des collectivités locales affectées au développement économique des territoires

Fonds pilotés par des assemblées rassemblant des acteurs locaux, du développement économique, social environnemental : représentant des salariés, chef d'entreprises concernées, citoyens et usagers.

Contrôle réel des travailleurs, et des collectivités.

Instauration de nouveaux critères d'efficacité se donnant des règles de fonctionnement de l'entreprises qui repose sur :

L'augmentation des salaires et prélèvements publics et sociaux mais aussi des profits utiles à l'investissement.

De nouveaux indicateurs, une nouvelle conception du progrès tels que :

-Epanouissement personnel et émancipation (protection des libertés, éducation, amélioration des conditions de travail, espérance de vie en bonne santé...

-La sociabilité et la cohésion sociale, taux d'emploi, niveau de protection sociale, prise en compte de la dépendance et de l'isolement

-Egalité et justice sociale

-Respect de l'environnement

Ces nouveaux indicateurs devant être soumis au parlement et être des instruments démocratiques permettant à la société de débattre de ses finalités.